

FORMATION

ATTESTATION DE QUALIFICATION SPORT ADAPTE MODULE 1

Connaissance des personnes déficientes intellectuelles, atteintes de troubles psychiques ou présentant des troubles du spectre autistique et des troubles du neurodéveloppement, des contextes de la pratique d'activités physiques et sportives et leur environnement



Lieu

Maison des Sports de Touraine
rue de l'Aviation
37210 Tours



Dates

du 24 au 26 février 2025



Durée

21h



Hébergement et restauration

A la charge des stagiaires



Coût

500€

Pour un salarié bénéficiant d'une prise en charge OPCO

250€

Pour un bénévole sans prise en charge



Public

Cette formation est diplômante* pour les personnes titulaires d'un diplôme professionnel d'encadrement d'Activité(s) Physique(s) et Sportive(s) auprès de tout public :

- Diplôme Jeunesse & Sport : BEES, BPJEPS, DEJEPS
- Diplôme de l'enseignement supérieur : DEUG ou Licence STAPS
- Diplôme de la branche Sport : CQP

Elle est accessible mais non diplômante** aux bénévoles souhaitant accueillir des personnes en situation de handicap mental ou psychique dans leur club.

* *qualification fédérale qui n'offre pas de prérogatives professionnelles supplémentaires*

** *une attestation de participation sera délivrée mais aucun diplôme de qualification*

Pré-requis

- Être âgé de 16 ans minimum
- Être titulaire d'un diplôme (BPJEPS, DEJEPS, Licence STAPS, CQP) ou être bénévole d'une association sportive

Objectifs

- Acquérir des connaissances ré-investissables sur les publics relevant de la délégation de la FFSA ;
- Connaître la F.F.S.A et ses finalités, comprendre son organisation ;
- Connaître les structures relevant du champ de l'action sociale, médico-sociale et de la santé mentale accueillant ces personnes ;
- Interroger ses conceptions éducatives pour permettre à ces personnes d'apprendre et d'acquérir une réelle autonomie ;
- Choisir des démarches d'intervention sur le plan pédagogique les sollicitant pour agir, en partant de leurs besoins singuliers.

Compétences

- Notions de handicap, déficiences, maladie
 - Les déficiences intellectuelles, troubles du neurodéveloppement : origines, évolutions, conséquences pour la vie des sujets dans les domaines éducatifs, sociaux, économiques, culturels
 - Les troubles psychiques : les pathologies, le soin
- Identification des besoins
- Connaissance des organes
 - La FFSA : organisation, objectifs, secteurs de pratique, réglementation sportive, conventions avec les autres fédérations
 - Le secteur spécialisé : caractéristiques, objectifs, organisation, missions
- Représentations du handicap et intervention éducative
- Démarches pédagogiques, identification, réflexions sur leur choix pour permettre au sujet d'être acteur de ses apprentissages

Evaluation/Certification

L'évaluation des apprentissages et compétences acquises se réalise au fur et à mesure de la séquence par l'observation de mise en situation pédagogique, la mise en place de questionnaire, la production de travaux écrits. A l'issue du module de formation, chaque stagiaire reçoit une attestation de participation au Module 1 AQSA, lui permettant d'avoir accès au Module 2 AQSA dans sa discipline de prédilection.

Depuis 2024

Nombre de stagiaires accueillis 36

100% formation terminée

93% taux satisfaction



N° de déclaration de l'OF : 24 45 04203 45

PROGRAMME

	Jour 1	Jour 2	Jour 3
9h - 12h30	<p>Accueil des stagiaires et recueil des attentes</p> <p>Présentation de la formation & apports théoriques</p> <p>Représentation du handicap et interrogations</p> <p>Présentation des différents types de handicaps au sein de la FFSA - les comportements à adopter</p> <p>Présentation de la séance pédagogique</p>	<p>Présentation de la FFSA (affiliation, licence, secteurs de la FFSA)</p> <p>Les adaptations face au public</p> <p>Préparation de séance pédagogique</p>	<p>Présentation environnement Médico-Social</p> <p>Préparation de séance pédagogique</p>
Pause			
13h30 - 17h	<p>Séance pédagogique avec du public</p> <p>Retour sur la séance pédagogique et interrogations</p> <p>Suite présentation des différents types de handicaps</p>	<p>Séance pédagogique avec le public</p> <p>Retour sur la séance pédagogique et interrogations</p> <p>Posture de l'encadrant face au public en situation de handicap mental</p>	<p>Séance pédagogique avec le public</p> <p>Retour sur la séance pédagogique et interrogations</p> <p>Présentation de l'AQSA Module 2</p> <p>Bilan formation et auto-évaluation</p>

Méthodes pédagogiques de la formation

- Apports théoriques via powerpoint et documents présentés (livret sport et autisme...)
- Etudes de cas pratique
- Mise en situation pratique avec du public en situation de handicap mental
- Auto-évaluation
- Analyse critique (fiche d'observation)
- QCM et questionnaire

Intervenant(e)s

- Maxime Camus - Directeur de la Ligue Sport Adapté du Centre Val de Loire - Licence STAPS APAS
- Clémence Molina - Conseillère Technique Fédérale de la Ligue Sport Adapté du Centre Val de Loire, mise à disposition sur l'Indre et Loire - Master en Activité Physique Adaptée à la santé

Modalités d'inscription et délai d'accès

- Les modalités d'inscription sont les suivantes:

Pour vous inscrire, suivez le lien suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScDZW6p5bOBXsG2JM5A1qp1FMiKWqgVFiCLFnfryADcQsbZDA/viewform?usp=pp_url

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 14 février 2025.

Référent handicap

- Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez poser vos questions au référent handicap de la Ligue, Maxime Camus à l'adresse mail suivante :
formation.sportadapte.cvl@gmail.com ou au 06 16 57 08 20

CONTACT

formation.sportadapte.cvl@gmail.com

Maxime CAMUS - Directeur
06 16 57 08 20 - liguecentresportadapte@gmail.com

Perrine PIGUET - Conseillère Technique Fédérale
06 56 67 46 02 - sportadapteindre@gmail.com

